

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au Capital de 400 Millions de Francs entièrement versés
Registre du Commerce Seine N° : 50.316. — N° d'Immatriculation sur la liste des Banques Françaises : 49.

Assemblée générale ordinaire du 15 Mai 1945

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1944

Compte de Profits et Pertes

RAPPORT DE LA COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

RAPPORTS DE MM. LES COMMISSAIRES

RÉSOLUTIONS

PARIS

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CENTRALES DES CHEMINS DE FER
IMPRIMERIE CHAIX

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE VINGT ET UN MILLIONS

Rue Bergère, 20

1945

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- MM. CELIER (Alexandre), *Président*.
FARNIER (Charles), *Vice-Président. Directeur Général*.
CHAMON (Ernest), *Administrateur*.
ERNEST-PICARD (Paul), *Administrateur*.
LUQUET (André), *Administrateur*.
NAUD (Joseph), *Administrateur*.
POILAY (Edwin), *Administrateur*.
SOMMIER (Edme), *Administrateur*.

COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

- MM. DE LAVERGNE (Alexandre), *Président*.
BOURGEOIS (André).
DE SINCAY (François).

COMMISSAIRES AUX COMPTES

- MM. LELEU (Raymond),
MARBEAU (François).

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires

du 15 Mai 1945

MESSIEURS,

Après quatre années qui ont fait peser sur lui les plus dures épreuves, notre pays presque entier a été libéré de l'occupation ennemie avant la fin de 1944. Si la guerre n'est pas terminée dès ce moment, elle est portée désormais en territoire allemand et elle s'y développe dans des conditions telles que la victoire totale, à laquelle, même aux jours les plus sombres, nous n'avons jamais cessé de croire, apparaît toute proche.

Un tel résultat, qu'il nous plaît de saluer dans la joie et la fierté d'une indépendance recouvrée, n'a pu être acquis par les forces des Nations unies qu'au prix d'immenses sacrifices auxquels la France a pleinement participé. Depuis les douloureux événements de juin 1940, l'ampleur du tribut exigé par l'occupant, les réquisitions en hommes, en outillage, en produits de toute sorte, avaient vidé le pays d'une grande partie de sa substance. Pendant l'année 1944, la préparation et le déroulement des opérations militaires sur le territoire national ont entraîné de graves bouleversements : le trafic par fer et par route, devenu de plus en plus précaire, a fini par être presque totalement interrompu ; la houille et le courant électrique ont fait défaut partout ; l'activité commerciale et industrielle a tendu à se restreindre et même à disparaître ; certaines de nos provinces et de nos villes, parmi les plus riches, ont été ravagées ; la plupart de nos ports ont été détruits.

Si tragique que soit cette situation, une ferme résolution de reconstruire la France et de lui rendre sa place dans le concert des nations anime le pays : la besogne à laquelle il est appelé promet d'être longue et rude.

Les premiers efforts ont porté sur la remise en état des voies de communication, ponts, chemins de fer et canaux endommagés à la suite des faits de guerre et sur la réparation de notre parc de locomotives et de wagons réduit par des prélève-

ments massifs et non renouvelé depuis quatre ans. Quelques péniches et quelques trains de charbon ont pu être amenés, notamment aux centrales thermiques, tandis que le rétablissement des lignes de transport de force a permis d'utiliser l'énergie électrique sur l'ensemble du réseau. En même temps, le Gouvernement arrêta, d'accord avec les Gouvernements alliés de Grande-Bretagne et des États-Unis, un programme d'importation de matières premières et de machines. La prolongation des hostilités, la nécessité de concilier le redressement économique de la Nation avec sa participation à la guerre, la difficulté de remplir cette double tâche au milieu d'un trouble profond dans les institutions et dans les esprits, n'ont cependant permis de satisfaire jusqu'ici que dans une faible mesure les besoins essentiels de la population. L'industrie commence à se remettre en marche peu à peu, mais reste surtout occupée de commandes militaires. L'agriculture, privée des engrais et des instruments indispensables, l'élevage, décimé par une politique peu ménagère de l'avenir, sont condamnés à une lente convalescence. La réinstallation des sinistrés, le retour dans leurs foyers et le reclassement de tant de prisonniers et de déportés, dont beaucoup ne pourront se passer d'une cure de repos et de réadaptation, posent des problèmes d'actualité immédiate et d'importance vitale. Toutes les classes de la population, soutenues par un idéal patriotique commun, sont prêtes aux efforts nécessaires pour mener à bien le redressement national.

C'est sur le plan financier que ce sentiment unanime paraît trouver la plus prompte et la plus effective occasion de s'exprimer. Le choix s'est imposé, au lendemain de la délivrance, entre des solutions de contrainte et des formules plus libérales. Les premières comportaient l'amputation brutale d'une circulation hypertrophiée, mais, sans parler des perturbations qu'elles eussent entraînées, elles se conciliaient mal avec le souci d'augmenter au plus tôt les salaires. Il a été possible de pallier momentanément l'incidence de cette augmentation sur les prix de revient en ajournant les revisions parallèles des prix de vente, solution qui n'a pas été sans freiner la marche des entreprises et sans leur infliger des pertes qu'elles ne pourraient, comme les Pouvoirs publics l'ont reconnu, longtemps supporter. L'élan avec lequel a été souscrit l'emprunt de la Libération a prouvé que l'ensemble du public, comprenant la gravité de la situation monétaire, s'offrait spontanément à y remédier et a montré l'étendue des ressources que l'on peut attendre d'une coopération volontaire. La discipline avec laquelle les valeurs mobilières étrangères ont été déposées en banque permet enfin de bien augurer du succès des dispositions arrêtées par le Gouvernement en vue de la déclaration des avoirs extérieurs, dont la mobilisation prudente et mesurée facilitera la couverture des importations indispensables. L'avenir des finances publiques ne sera toutefois pleinement assuré qu'avec le retour à l'équilibre budgétaire. Cet objectif essentiel ne peut être atteint que par étapes, grâce à une politique persévérante qui, étant donné l'état actuel d'épuisement des réserves du Pays et le niveau auquel les tarifs

fiscaux sont portés déjà, devra chercher ses moyens d'action dans le développement de la production, des échanges et de l'épargne, ainsi que dans une compression sévère des dépenses de l'État.

Les banques ont vu s'accroître leurs dépôts. Elles sont ainsi en mesure de tenir à la disposition de leur clientèle de larges facilités, à vrai dire restées jusqu'ici peu utilisées en raison de l'abondance des capitaux liquides et de la raréfaction des produits. Mais une évolution se dessine déjà : dès que les entreprises essayent de reconstituer leurs stocks et de renouveler leur outillage, les prix de remplacement font apparaître les pertes en capital qu'elles ont subies au cours des dernières années et les trésoreries les mieux pourvues se révèlent insuffisantes. La reconstruction posera de son côté des problèmes financiers d'un ordre de grandeur sans précédent. Nous sommes assurés que l'organisation bancaire française est, grâce à sa solidité, à son expérience et à sa technique, en état de répondre aux besoins publics et privés.

Aux premiers jours de l'occupation, notre établissement a adopté l'attitude qu'il devait maintenir par la suite. Il a renoncé à des nombreuses occasions de profit pour ne pas s'associer à l'effort de guerre allemand et s'est employé à défendre contre l'emprise ennemie les biens qui lui étaient confiés.

Malgré la réserve dans laquelle il s'est ainsi tenu jusqu'à la Libération, les dépôts ont augmenté. Le ralentissement des transactions a limité les possibilités de emplois commerciaux et notre portefeuille est resté essentiellement constitué par des bons du Trésor dont les taux, abaissés à nouveau à la fin de l'année, procurent un rendement peu rémunérateur. Nous nous sommes attachés, d'accord avec nos confrères, à mettre au point les crédits nécessaires à la reprise économique et nous avons libéralement ouvert à notre clientèle des facilités mobilisables à moyen terme.

Nos frais généraux n'ont pas cessé de s'alourdir dans des conditions qui deviennent alarmantes. Une fraction chaque année plus grande de notre personnel est occupée à des travaux improductifs qui nous sont imposés par les administrations publiques.

Les affaires financières ont été, en raison des événements, restreintes pendant une partie de l'année. L'emprunt de la Libération a donné au cours des deux derniers mois, à nos agents comme à notre clientèle, l'occasion de témoigner leur zèle en apportant au Trésor un chiffre de souscriptions important. Notre établissement a également participé à plusieurs émissions d'obligations privées et à diverses augmentations de capital.

La Bourse a été active. Les actions qui avaient rencontré précédemment une faveur extrême terminent en baisse sensible, tandis que les rentes et valeurs à revenu fixe ont atteint des cours élevés, attestant ainsi l'abondance des disponibilités susceptibles de s'investir.

Nos agences dans Paris ont obtenu des résultats satisfaisants. Grâce à leurs efforts, elles ont étendu leur clientèle et se préparent à lui prêter les concours qui se révéleront nécessaires. Notre agence de Noisy-le-Sec a été démolie au cours d'un bombardement.

L'exploitation de nos agences en France a été profondément troublée par les événements militaires. Nos sièges de Brest, Saint-Malo, Saint-Lô, Vire, Flers, Laval, Lisieux, Le Havre, Boulogne-sur-Mer et Saint-Dié sont en ruines ; d'autres sont endommagés ; un certain nombre d'entre eux ont dû être temporairement évacués. Ceux de Dunkerque, de La Rochelle, du Château d'Oléron, de La Tremblade se trouvent sur des places qui sont restées occupées jusqu'à la fin de l'exercice.

Les transactions commerciales, arrêtées pendant plusieurs semaines, ne reprennent que lentement dans les régions qui ont été le théâtre des combats et sont entravées partout ailleurs par la précarité des moyens de communications. Nous avons rouvert notre agence de Strasbourg, liquidée par les Allemands en 1940, après notre refus de passer un accord quelconque avec eux. Nous avons créé une agence à Metz et une sous-agence à Mulhouse où nous appelions des relations antérieures, marquant ainsi notre désir de resserrer nos liens avec les trois départements dont nous étions séparés depuis quatre ans.

L'intervention de plus en plus grande des États dans le commerce international n'a laissé à notre département des relations étrangères qu'un champ d'activité limité. Les communications avec la Suisse, l'Espagne et le Portugal sont devenues de plus en plus malaisées. En décembre, nous avons pu rentrer en rapport par voie télégraphique avec nos correspondants anglo-saxons dont nous étions coupés depuis quatre ans et demi.

Notre agence de Bruxelles a développé sa clientèle, mais son exploitation reste difficile.

Nous avons eu la grande joie de reprendre contact avec nos diverses agences d'outre-mer et de constater que partout, en dépit des obstacles rencontrés, nos intérêts avaient été sauvegardés par nos directeurs à qui nous adressons un témoignage de reconnaissance.

Nos agences de Tunisie ont souffert des hostilités qui se sont déroulées sur le territoire de la Régence et des conditions de vie qui s'y sont maintenues depuis lors. Elles ont pu néanmoins poursuivre favorablement leurs opérations. Nos sièges de Bizerte, Sfax et Sousse ont été détruits au cours des bombardements.

À Madagascar, la levée du blocus a permis, dès 1943, une reprise sensible des affaires. Notre siège de Majunga a participé aux opérations d'importation qui furent très rapidement réalisées, tandis que Tananarive et Tamatave s'intéressaient aux exportations de produits minéraux et agricoles à destination des pays alliés.

Notre agence de Londres a obtenu des autorités britanniques de conserver les ressources mises à sa disposition et d'appuyer, en cas de nécessité, celles de nos agences avec lesquelles elle s'est trouvée en contact. Notre position en Angleterre n'a nullement été affaiblie par quatre années de séparation, grâce à la haute tenue de notre direction et au zèle de notre personnel qui a partagé avec courage l'attitude magnifique de la population de Londres.

Nos agences d'Égypte ont profité du mouvement créé par la présence des troupes alliées. Les affaires de coton ont été prospères et les résultats obtenus satisfaisants.

À Bombay, les opérations commerciales sont venues grossir les négociations de change qui formaient autrefois l'aliment principal de nos guichets.

Nos sièges d'Australie sont intervenus dans les livraisons de laine à destination de l'Angleterre. Ils ont étendu le domaine de leur activité et leurs résultats font preuve de stabilité.

Notre filiale aux États-Unis, la French American Banking Corporation, a sensiblement accru ses dépôts et réalisé des profits substantiels.

En raison des réglementations encore existantes, seuls les bénéfices de nos agences de Tunisie et de Madagascar ont pu être incorporés dans les comptes que nous vous soumettons. Ceux de nos autres sièges d'outre-mer ont dû être provisoirement réservés.

Notre personnel a prouvé pendant toute l'année son dévouement et son attachement à notre établissement. Dans la région parisienne, malgré la pénurie des moyens de communication et les difficultés du ravitaillement, il n'a cessé de rejoindre ses lieux de travail au prix de grandes fatigues. En province, il a assuré la continuité de notre exploitation dans des conditions souvent périlleuses. Plusieurs membres de notre personnel, notamment le directeur adjoint de notre agence de Caen et les gérants de nos sous-agences de Saint-Malo et de Brest ont trouvé la mort au cours des bombardements. D'autres, Français ou Anglais, ont participé, avec distinction et parfois jusqu'au suprême sacrifice, aux opérations militaires. Vous vous associerez certainement à nous pour présenter nos condoléances attristées aux familles des héroïques victimes et pour adresser à tous nos agents l'expression de notre reconnaissance. Pendant ces dernières années, nous nous sommes opposés de tous nos moyens, dans des circonstances parfois angoissantes, à l'envoi en Allemagne de notre Personnel. Nous associons dans notre pensée ceux qui nous ont été enlevés malgré notre volonté commune, aux prisonniers et aux déportés dont nous attendons le prochain retour et qui retrouveront leur place parmi nous. Nos agents ont bénéficié à deux reprises de relèvements de salaires ; nous leur avons en outre accordé plusieurs allocations spéciales, notamment à l'occasion de la libération.

En dehors de ces mesures d'ensemble, nous nous sommes efforcés d'améliorer

leurs conditions de vie, en liaison avec les comités sociaux d'établissement puis avec les délégués syndicaux, notamment par le maintien, même aux jours les plus difficiles de cet été, du service de la cantine de l'administration centrale.

Le bilan que nous soumettons à votre approbation se trouve analysé dans les rapports de votre Commission de contrôle et de vos Commissaires qui vous donnent tous détails nécessaires. Aucune modification n'a été apportée tant dans les modes d'évaluation que dans la présentation, conforme aux prescriptions de la Commission de contrôle des banques. Ce bilan a été établi d'après les derniers états parvenus de nos agences et avec toute la prudence qui est dans nos traditions. Toutes les créances reconnues douteuses, les frais d'aménagement de notre siège social et de nos agences, les dépenses, charges et pertes extraordinaires résultant de la guerre ont été en totalité amortis ou couverts par des provisions.

Notre portefeuille-titres continue de figurer pour un montant très modéré et ne présente aucun aléa.

Notre trésorerie a été maintenue à tout moment parfaitement liquide.

Dans le courant de l'année 1944, nous n'avons racheté aucune part de fondateur.

Ainsi que nous l'avons déjà indiqué, notre compte de Profits et Pertes centralise, outre les résultats obtenus cette année par nos sièges de France et de Bruxelles, ceux de nos agences en Tunisie et à Madagascar des exercices 1942 à 1944 inclus. Compte tenu de tous frais généraux, prélèvement pour les organismes de retraites du personnel, charges fiscales, amortissements et provisions, il fait ressortir un solde bénéficiaire de 21.208.714 fr. 49.

Les circonstances exceptionnelles que vous avez présentes à l'esprit et qui vous sont au surplus rappelées dans notre rapport, expliquent suffisamment qu'en dépit de l'activité soutenue de nos collaborateurs et malgré une progression sensible de nos recettes, le poids grandissant des charges ne nous ait pas permis d'aboutir à un résultat plus satisfaisant.

Nous vous proposons de distribuer l'intérêt statutaire, soit 25 francs par action.

Il revient aux parts de fondateur une somme de 4.225 fr. 95 qui sera réservée dans un compte d'attente pour être incluse dans la prochaine répartition.

Les pouvoirs que vous avez conférés à M. Alexandre CELIER et à M. Joseph NAUD, Administrateurs, viennent aujourd'hui à expiration. Nous vous proposons leur renouvellement.

M. André BOURGEOIS, membre de la Commission de contrôle, est arrivé au terme de son mandat. Nous vous rappelons qu'il est rééligible.

RAPPORT

DE LA

COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

MESSIEURS,

L'année 1944, dominée par les événements de guerre qui ont porté les opérations militaires sur le sol de la métropole et glorieusement abouti à sa libération presque entière, s'est déroulée, en majeure partie, dans des circonstances peu propices pour les affaires de banque. Il est frappant de constater qu'en dépit de ces circonstances, votre Etablissement n'a rien perdu de son activité. Ce résultat a pu être atteint grâce à l'attachement de la clientèle et au dévouement dont le personnel de tous rangs a multiplié les preuves, travaillant dans des conditions matérielles souvent défavorables et assurant dans certaines de vos agences le service au milieu de réels périls, parfois même au prix de la vie.

Nous nous associons à votre Conseil pour rendre hommage aux morts, aux blessés, aux familles éprouvées et nous saluons les forces morales par lesquelles s'affirmèrent, en ces temps tragiques, la vitalité et la forte structure de votre Maison.

Des témoignages semblables nous viennent également de vos Agences coloniales et étrangères dont nous savons que l'exploitation s'est poursuivie favorablement durant les années de guerre. Le compte de Profits et Pertes, au 31 décembre 1944, fait, d'ailleurs, état des résultats des Agences tunisiennes et malgaches, ceux des autres sièges n'ayant pu être encore transférés.

Au cours de l'exercice, les comptes créanciers de la clientèle ont marqué une très sensible augmentation. Mais le produit des emplois de fonds n'a pu progresser à la même cadence, les taux d'intérêts, déjà peu rémunérateurs, s'étant encore amenuisés au cours des deux derniers mois de l'exercice.

Pendant le quatrième trimestre, l'emprunt de la Libération auquel votre Etablissement, servi par son réseau étendu d'agences, a apporté une forte contribution, a fourni aux affaires financières un aliment important ; mais, au total, celui-ci n'a guère fait que compenser les moins-values résultant de la restriction des opérations d'émissions et placements depuis le mois de mai.

Le volume des dépôts de titres a continué de s'accroître.

Les crédits accordés aux entreprises industrielles et commerciales se sont entourés des règles de prudence traditionnelles dans votre Maison. Les créances litigieuses ou douteuses ont été amorties ou dûment provisionnées.

Compte tenu de ces divers éléments, le produit de l'exercice eût été satisfaisant si, dictée par le renchérissement de la vie, l'augmentation massive des frais généraux

et particulièrement des dépenses de personnel n'était venue grever les résultats d'un poids très lourdement accru.

Dans ces conditions, votre Conseil vous propose de limiter à l'intérêt statutaire la répartition de l'exercice.

Les états périodiques indiquant les disponibilités en regard des exigibilités correspondantes nous ont été régulièrement communiqués ; la trésorerie, constamment abondante, est en mesure de faire face à toute éventualité.

Nous avons assisté aux séances du Conseil. Les opérations sociales soumises à son examen restent toujours dans les limites fixées par les statuts.

Les vérifications que nous avons effectuées dans les services de la Caisse, du Portefeuille et des Titres ont toujours donné satisfaction.

Le bilan qui vous est soumis, établi suivant les directives de la Commission de Contrôle des Banques, ne comporte aucune modification de forme. Il accuse un total de 28.995.989.069 fr. 87, dépassant de 4.192.926.348 fr. 12 celui du 31 décembre 1943. Cette augmentation, répartie sur la plupart des chapitres du bilan, provient notamment de la progression des dépôts effectués aux Comptes de Chèques et des opérations enregistrées dans les Créditeurs divers.

A l'Actif, le chapitre Titres, qui comprend les Rentes, Obligations et Valeurs diverses, n'est composé que de valeurs de premier ordre évaluées à des cours très réduits. Leur réalisation ne pourrait entraîner que de favorables éventualités.

Au Passif, les Réserves sont en progression de 2.279.951 fr. 65 par suite de l'incorporation du prélèvement effectué pour la réserve statutaire sur les bénéfices de l'exercice 1943. Le nombre des parts rachetées est resté sans changement à 45.676.

Toutes les dépenses de l'année relatives aux frais de premier établissement, au mobilier, aux installations nouvelles, ainsi qu'à la réparation des dommages causés par la guerre ont été amorties.

Après règlement des charges de toute nature et compte tenu des amortissements et provisions, le compte de Profits et Pertes fait apparaître un solde créditeur de 21.208.714 fr. 49. La distribution de l'intérêt statutaire de 25 francs par action laissera disponible une somme de 136.638 fr. 89, qui s'ajoutera au Compte des Actionnaires (Report à nouveau). Ce compte atteindra ainsi 16.008.262 fr. 84.

Il reviendra aux parts de fondateur une somme de 4.225 fr. 95, qui sera réservée pour être incluse dans une prochaine répartition.

Nous vous engageons, Messieurs, à voter le dividende qui vous est proposé et à approuver les comptes de l'exercice 1944 tels qu'ils vous sont présentés.

M. André Bourgeois arrive au terme de son mandat ; nous vous rappelons qu'il est rééligible.

A. de LAVERGNE,
A. BOURGEOIS,
F. de SINÇAY.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 1944

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte, pour l'exercice 1944, de l'exécution du mandat que vous nous avez confié pour les exercices 1944, 1945 et 1946 par la cinquième résolution de votre Assemblée générale ordinaire du 3 mai 1944.

Les inventaires, le bilan et le compte « Profits et Pertes » ont été mis à notre disposition dans les délais prescrits et conformément à l'article 32 de la loi de 1867 ; nous avons eu, pendant toute la durée de l'exercice, communication des livres et documents comptables.

Nous avons procédé à des pointages et à des vérifications, contrôlé le bien-fondé des procès-verbaux de vérification et d'inspection des existences qui nous ont été communiqués. Nous pouvons attester la parfaite tenue de votre comptabilité et sa concordance avec les comptes qui sont soumis à votre approbation.

Pour vos agences d'outre-mer, en raison de l'évolution des événements, les situations incorporées sont de dates beaucoup plus récentes que celles retenues lors de l'arrêté du bilan de l'exercice 1943. Les résultats de certaines de ces agences, dont votre Société avait légalement la libre disposition, ont été inclus dans votre compte de Profits et Pertes de 1944. Le solde d'exploitation des autres agences d'outre-mer ne sera intégré dans les résultats sociaux que lorsque le transfert sera autorisé.

Le bilan de 1944 présente un total de.....Fr.	28.995.989.069 87
contre au 31 décembre 1943.....	24.803.062.721 75
soit une augmentation de.....Fr.	<u>4.192.926.348 12</u>

Celle-ci est motivée par un accroissement de presque tous les postes, notamment des dépôts, autrement dit du chapitre « Comptes de chèques », et de celui intitulé « Créditeurs divers ».

La présentation du bilan est faite conformément aux principes édictés par la réglementation de la Commission de Contrôle des Banques, c'est-à-dire suivant les mêmes règles que celles déjà adoptées pour la présentation du bilan 1943.

Par rapport au dernier exercice, les modifications que nous relevons pour chaque poste du bilan quant à son montant sont les suivantes :

A l'Actif :

Le poste « Caisse, Trésor public, Banques d'émission » figure pour 2.545.474.588 fr. 59 au lieu de 1.786.532.892 fr. 93. Celui « Banques et Correspondants » s'élève à 1.945.795.000 fr. 96, accusant ainsi une augmentation de 900.399.680 fr. 27. L'accroissement du poste « Portefeuille-Effets » est de 1.656.499.192 fr. 75, ce qui le porte à 20.517.501.180 fr. 47. Le solde du poste « Coupons » atteint 141.126.547 fr. 42.

Les « Comptes courants » débiteurs, par suite d'une augmentation de 21.364.799 fr. 04 donnent un total de 1.052.933.540 fr. 16. L'ensemble de vos « Avances garanties » s'élèvent à 514.788.708 fr. 59.

Le poste « Avances et Débiteurs divers » passe de 1.236.594.404 fr. 13 à 2.037.368.389 fr. 41, soit une augmentation de 800.773.985 fr. 28, alors que, par suite d'une diminution de 74.579.494 fr. 78, les « Débiteurs par Acceptations » ne sont plus que de 115.741.580 francs, ainsi qu'au passif leur contre-partie « Acceptations à payer ».

Le poste « Titres » s'élève à 7.597.683 fr. 05. Dans son ensemble, la composition de cet actif est demeurée la même et ses principes d'évaluation sont inchangés.

Les « Comptes d'ordre et divers » s'élèvent à 102.661.851 fr. 22. L'ensemble de vos « Immeubles » est toujours porté au bilan pour 15 millions de francs, ceux d'entre eux qui ont subi des sinistres de guerre ne figurant en comptabilité que pour mémoire par suite de leur amortissement intégral au cours des exercices antérieurs.

Au Passif :

Les « Comptes de chèques » sont passés de 9.221.960.046 fr. 95 à 11.230.875.141 fr. 14. Les « Comptes courants » accusent une augmentation de 169.460.475 fr. 76 et les « Banques et Correspondants » créditeurs de 228.459.976 fr. 12, s'élevant respectivement à 9.151.973.290 fr. 83 et à 1.980.219.872 fr. 90.

Par contre, le poste « Comptes exigibles après encaissement » ne ressort plus qu'à 867.741.050 fr. 43.

Les « Crédeurs divers », par suite d'une augmentation de 1.595.696.218 fr. 81 forment un total de 3.649.857.564 fr. 30.

On relève un accroissement de 895.632 fr. 34 sur les « Dividendes restant à payer » et de 114.558.519 fr. 95 sur les « Bons et Comptes à échéance fixe ». L'augmentation de 2.279.951 fr. 65 accusée par le poste « Réserves » correspond à la dotation faite au titre de la répartition de l'exercice 1943.

Le « Capital » est sans changement.

Le Compte de « Profits et Pertes » de 1944 a pu, comme il a déjà été dit, incorporer le résultat bénéficiaire des agences de Tunisie et de Madagascar depuis 1942. Il accuse un bénéfice de 21.208.714 fr. 49, ce qui permet à votre Conseil de vous proposer la distribution de l'intérêt statutaire de 25 francs par action. Aucune distribution ne sera faite aux parts de fondateur, la somme globale à leur revenir faisant l'objet, en raison de sa modicité, d'un report à nouveau.

La répartition proposée permettra de renforcer la « Réserve statutaire » de 1.060.435 fr. 70 et de porter le « Report à nouveau (compte des actionnaires) » de 15.871.623 fr. 95 à 16.008.262 fr. 84.

Nous vous engageons, Messieurs, à approuver ce règlement et dans leur ensemble les comptes de l'exercice 1944 tels qu'ils vous sont présentés.

Paris, le 17 avril 1945.

Les Commissaires aux Comptes :

R. LELEU,
F. MARBEAU.

RAPPORT SPÉCIAL
DES
COMMISSAIRES AUX COMPTES

(article 40 de la loi du 24 juillet 1867)

(EXERCICE 1944)

MESSIEURS,

Pour nous conformer aux dispositions de l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867, modifié par la loi du 4 mars 1943, nous avons l'honneur de vous faire connaître que nous n'avons reçu aucun avis de conventions passées en 1944 entre, d'une part, votre Société et, d'autre part, soit un de vos administrateurs, soit une société ou entreprise dans laquelle un de vos administrateurs aurait eu un intérêt ou une influence prépondérante.

En effet, les quelques opérations intervenues ont le caractère de conventions normales portant sur des opérations de votre Société avec ses clients et, de ce chef, elles ne sont point soumises à l'autorisation spéciale prévue par la loi.

D'ailleurs, de nos investigations, il résulte que les conditions appliquées ne présentent aucune particularité motivant une observation de notre part.

Paris, le 17 avril 1945.

Les Commissaires aux Comptes :

R. LELEU,
F. MARBEAU.

RAPPORT SPÉCIAL
DES
COMMISSAIRES AUX COMPTES

prévu par le décret-loi du 29 novembre 1939

MESSIEURS,

Les actionnaires de votre Société n'ont été convoqués à aucune réunion depuis l'Assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 3 mai 1944. Celle-ci a approuvé les comptes de l'exercice 1943 et décidé la distribution d'un dividende brut de 50 francs à chaque action et de 11 fr. 076 à chaque part de fondateur.

Votre Commissaire aux Comptes en fonction à cette date assistait à cette Assemblée.

Paris, le 17 avril 1945.

Les Commissaires aux Comptes :

R. LELEU,
F. MARBEAU.

ACTIF

CAISSE, TRÉSOR PUBLIC, BANQUES D'ÉMISSION	Fr. 2.545.474.588 59
BANQUES ET CORRESPONDANTS	1.945.795.000 96
PORTEFUILLE-EFFETS	20.517.501.180 47
COUPONS	141.126.547 42
COMPTES COURANTS	1.052.933.540 16
AVANCES GARANTIES	514.788.708 39
AVANCES ET DÉBITEURS DIVERS	2.037.368.389 41
DÉBITEURS PAR ACCEPTATIONS	115.741.580 »
TITRES	7.597.683 05
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	102.661.851 22
IMMEUBLES ET MOBILIER	15.000.000 »
TOTAL	Fr. 28.995.989.069 87

HORS-BILAN

ENGAGEMENTS PAR CAUTIONS ET AVALS	Fr. 1.127.209.286 87
EFFETS ESCOMPTÉS CIRCULANT SOUS NOTRE ENDOS	1.800.178.938 30
OUVERTURES DE CRÉDITS CONFIRMÉS	688.469.247 71

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1944

PASSIF

COMPTES DE CHÈQUES	Fr. 11.230.875.141 14														
COMPTES COURANTS	9.151.973.290 83														
BANQUES ET CORRESPONDANTS	1.980.219.872 90														
COMPTES EXIGIBLES APRÈS ENCAISSEMENT	867.741.050 43														
CRÉDITEURS DIVERS	3.649.857.564 30														
ACCEPTATIONS A PAYER	115.741.580 »														
DIVIDENDES RESTANT A PAYER	4.656.181 10														
BONS ET COMPTES A ÉCHÉANCE FIXE	637.023.355 87														
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	461.342.032 91														
<table border="0" style="margin-left: 40px;"> <tr> <td>statutaire</td> <td>Fr. 63.301.229 65</td> <td rowspan="5" style="font-size: 3em; vertical-align: middle;">}</td> <td rowspan="5" style="vertical-align: middle;">459.478.661 95</td> </tr> <tr> <td>diverses</td> <td>381.175.000 »</td> </tr> <tr> <td>spéciale</td> <td>5.000.000 »</td> </tr> <tr> <td>supplémentaire</td> <td>1.100.000 »</td> </tr> <tr> <td>immobilière</td> <td>3.000.000 »</td> </tr> </table>	statutaire	Fr. 63.301.229 65	}	459.478.661 95	diverses	381.175.000 »	spéciale	5.000.000 »	supplémentaire	1.100.000 »	immobilière	3.000.000 »	<table border="0" style="margin-left: 40px;"> <tr> <td>spéciale « Parts de Fondateur C. N. »</td> <td>5.902.432 30</td> </tr> </table>	spéciale « Parts de Fondateur C. N. »	5.902.432 30
statutaire	Fr. 63.301.229 65	}			459.478.661 95										
diverses	381.175.000 »														
spéciale	5.000.000 »														
supplémentaire	1.100.000 »														
immobilière	3.000.000 »														
spéciale « Parts de Fondateur C. N. »	5.902.432 30														
CAPITAL	400.000.000 »														
BÉNÉFICES DE L'EXERCICE	21.208.714 49														
REPORT A NOUVEAU (Compte des Actionnaires)	15.871.623 95														
TOTAL	Fr. 28.995.989.069 87														

COMPTE DE PROFITS ET PERTES AU 31 DÉCEMBRE 1944

DÉBIT

ATTRIBUTION			
A LA RÉSERVE STATUTAIRE :			
5 % sur 21.208.714 fr. 49 c., bénéfices nets de l'Exercice	Fr. 1.060.433	70	
AUX ACTIONNAIRES :			
Intérêts. . . Fr. 25 » sur 800.000 actions	20.000.000	»	
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :			
Article 40 des Statuts.	7.413	95	21.208.714 49
AUX ACTIONNAIRES :			
Article 40 des Statuts.	136.638	89	
AUX PARTS DE FONDATEUR :			
Articles 40 et 41 des Statuts	4.223	95	
	Fr. 21.208.714	49	

CRÉDIT

BÉNÉFICES DE L'EXERCICE,		
compte tenu des CHARGES, AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS :		
— EXPLOITATION	Fr. 20.140.950	79
— PORTEFEUILLE-TITRES ET PARTICIPATIONS	817.343	50
— IMMEUBLES	250.418	20
	Fr. 21.208.714	49

COMPTE DES ACTIONNAIRES

Dividende de l'exercice 1944 :		
25 francs par action, soit 5 %, sur 800.000 actions	Fr. 20.000.000	»
Montant reporté à nouveau	16.008.262	84
	Fr. 36.008.262	84

Solde créditeur au 31 décembre 1944	Fr. 15.871.623	95
Attribution de l'exercice 1944	20.136.638	89
	Fr. 36.008.262	84

RÉSOLUTIONS

votées par l'Assemblée générale ordinaire du 15 Mai 1945

Première Résolution.

L'Assemblée générale, après avoir entendu les rapports de la Commission permanente de contrôle et des Commissaires aux comptes, approuve dans toutes leurs parties le rapport du Conseil d'administration et les comptes de l'exercice 1944.

Elle arrête à la somme de 21.208.714 fr. 49 le solde créditeur du compte Profits et Pertes.

Deuxième Résolution.

L'Assemblée générale fixe la répartition pour l'exercice 1944 à 25 francs par action, soit l'intérêt statutaire de 5 %.

Ce dividende sera payé à partir du 1^{er} septembre 1945, sous déduction des impôts résultant des lois en vigueur au moment de la distribution.

La somme de 4.225 fr. 95 revenant aux parts de fondateur sera réservée dans un compte d'attente pour être incluse dans la prochaine répartition.

Le solde disponible après approbation des comptes de l'exercice 1944, soit 136.638 fr. 89, est ajouté au solde non distribué des exercices précédents, s'élevant à 15.871.623 fr. 95, ce qui portera à 16.008.262 fr. 84 le montant reporté à nouveau au Compte des actionnaires.

Troisième Résolution.

L'Assemblée générale réélit MM. Alexandre CELIER et Joseph NAUD, administrateurs sortants.

Quatrième Résolution.

L'Assemblée générale réélit M. André BOURGEOIS, membre sortant de la Commission permanente de contrôle.

Cinquième Résolution.

L'Assemblée générale prend acte du rapport spécial établi par les Commissaires sur les opérations prévues par l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867.

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20 PARIS. — C.O.L. 31.3657. — 3988-5-45.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

ADMINISTRATION CENTRALE : 14, rue Bergère

SUCCESSALE : 2, PLACE DE L'OPÉRA

BUREAUX DE QUARTIER DANS PARIS :

*A. Id St-Germain, 147. B. Rue de Rivoli, 55. *C. Bd Diderot, 23 (G. de Lyon). D. Rue Rambuteau, 2. E. Rue Turbigo, 16. F. Place de la République, 15. G. Rue de Flandre, 2. H. R. du Quatre-Septembre, 2. *I. Bd Magenta, 30-32.	J. Bd de Strasbourg, 19. K. Boulevard Voltaire, 54. L. Rue de Clichy, 86. M. Av. Kléber, 87 (Passy). *N. Avenue Mac-Mahon, 35. O. Bd Montparnasse, 71. P. Bd Beaumarchais, 2. *R. Bd Saint-Michel, 53. S. Avenue des Gobelins, 2 bis.	*T. Boulevard de Courcelles, 2. *U. Av. des Champs-Élysées, 49. V. Avenue d'Orléans, 90. *W. R. St-Lazare, 75 (Pl. de la Trinité). X. R. du Commerce, 40 (Grenelle). Y. Fg Saint-Honoré, 113. *Z. Place Saint-Augustin, 2. *A.B. R. de Ménilmontant, 39. *A.C. Rue Bergère, 14.	AD. Boulevard Barbès, 25. AE. Rue La Fayette, 44. AF. Boulevard Voltaire, 193. AG. Chaussée de la Muette, 2. AH. Avenue Bosquet, 47 bis. AJ. Rue d'Auteuil, 50. AK. Rue du Havre, 9. AL. Avenue de Villiers, 93. AN. Avenue Victor-Hugo, 98.	AP. Place Gambetta, 1. AQ. Rue Pierre-Semard, 2. (square Montholon). *AT. Boulevard Raspail, 12. AV. Rue de Belleville, 168. *AX. Rue Etienne-Marcel, 43. *BA. Avenue Friedland, 3.
---	---	---	--	---

BUREAUX DE BANLIEUE

ASNIÈRES AUBERVILLIERS LE BOURGET BOULOGNE-SUR-SEINE	CHARENTON CLICHY-SUR-SEINE COLOMBES *ENGHEN-LES-BAINS	ERMONT LEVALLOIS-PERRET LIVRY-GARGAN MONTREUIL-SOUS-BOIS	MONTROUGE *NEUILLY-SUR-SEINE NOISY-LE-SEC *LE RAINCY	ROSNY-SOUS-BOIS SAINT-DENIS VINCENNES
---	--	---	---	---

(*) Agences ayant un service de coffres-forts en location.

AGENCES EN FRANCE :

Abbeville Agen *Aix-sur-l'Adour *Aix-en-Othe Aix-en-Provence Aix-les-Bains Alès Albi Alençon *Allasac Amiens *Ancenis Angers Angoulême Anney Annunay Antibes *Apt *Ardentes Argenton-sur-Creuse Arlès Armentières *Arneke Arras *Aubigné Auch Aurillac Autun Auxerre *Auxonne *Availlies-Limouzines Avignon Bagnols-sur-Cèze *Bains-les-Bains *Bandol *Barbezieux *Baugé Bayonne Beaucaire *Beaucourt *Beaufort-en-Vallée *Beaumont-de-Lomagne *Beaumont-sur-Oise *Beaumont-sur-Sarthe Beaune *Beaupréau Beauvais Belfort *Belvèze-du-Razès *Bellac *Bénévent-l'Abbaye Bergerac Bergues Besançon Béthune Beuzeville Béziers Biarritz *Blis Blois Bolbec *Bonnétable Bordeaux Boulogne-sur-Mer *Boulou (le) *Bourbourg	Bourg Bourges *Bourg-Saint-Andéol *Bourgneil *Boussac *Branne *Brantôme Caen *Bricquebec Brioude Amiens Brive Bruyères *Buxières-les-Mines *Cadillac-sur-Garonne Caen Cagnes-sur-Mer Cahors Calais Cambrai *Cancale Cannes Carcassonne *Carmaux Carpentras *Castillon-s-Dordogne Castres *Caussade Cavaillon Celles-sur-Belle *Chabanaux *Chablis *Chalonnes-sur-Loire Châlons-sur-Marne Chalon-sur-Saône Chambéry Chambon-Pengorolles Charleville Chartres Château-d'Oléron *Châteaugiron *Châteauneuf-s-Sarthe Châteaurenard Châteaoux *Châtel-Guyon Châtelleraut *Châtillon-en-Bazois Châtillon-sur-Indre Châtillon-sur-Seine Chaumes-en-Brie Chauvy *Chaville *Chemillé Cherbourg Cholet *Cirey Clermont-de-l'Oise Clermont-Ferrand Clermont-l'Hérault *Cluses Cluses Cognac *Combronde Compiègne Compiègne *Condé-sur-Noireau *Confolens	*Conlie *Connerré *Centres Corbell *Corcieux *Coulé-Vérac *Coulonges-s.-l'Autize *Cœur-Cheverny *Coutances *Couterne *Contras *Crécy-sur-Serre Crest *Culan *Dammartin-en-Goële Dax Deauville Dieppe Dijon Dôle *Dorat (le) Dour *Epernay *Epernay *Epinay *Ernée *Esbly *Etables Evian-les-Bains Evreux *Excideuil *Eymet *Eysines *Falaise Ferté-Bernard (la) Ferté-Macé (la) Fleury Fléche (la) Flers-de-l'Orne *Fleurbaey Fontainebleau Fontenay-le-Comte *Fresnay-sur-Sarthe Frontignan Ganges Gannat *Garches *Génillé *Gonneville-la-Mallet *Grand-Lucé (le) Grailhet Gray Grenoble Grenoble *Guerche-s-l'Anbois (la) *Guignes-Rabutin *Guitres *Hasparren Havrè (le) Hazebrouck *Hennebont Honfleur	*Huyeres *L'Isle-en-Jourdain. *L'Isle-Adam *L'Isle-Jourdain Issoire Issoudun Jarnac *Langeais Langon *Lannemezan Laon *Lautrec Laval *Le Lavandou *Le Lude *Lençloître Lens *Lesparre *Levroux *Lezay Lézignan-Corbrières Libourne *Lignell Lille *Lillebonne Limoges Limoux Lisleux *Livarot *Livron Loches *Longuyon Lons-le-Saunier Lorient *Lorigne Lourdes Louviers Lunéville *Lusignan *Lussac-les-Châteaux Lyon *Macon *Magnac-Laval *Mallcorne Mans (le) Mansle *Mantes-Gassicourt *Marines Marmande Marseille Maubeuge Mauléon-Soule *Mauzé Mayenne *Mayet Mazamet Meaux *Mehun-sur-Yèvre Melun Mens Menton *Merville *Mesle-sur-Sarthe *Metz *Meung-sur-Loire (le)	Millau *Mirebeau-en-Poitou *Monségur Montauban *Montbard *Montbéliard Montbrison Mont-de-Marsan Montélimar *Montgeron *Monthureux-s-Saône Montluçon Laval *Montmédy Montpellier *Montpon-sur-l'Isle Morlaix Moulins Mouy *Mulhouse Murat Romans Nancy Nantes Narbonne *Navarrenx *Nay Rouen *Neauphle-le-Château *Neuville-de-Poitou Nevers Nice *St-Antonin Nîmes Niort *Nogent-sur-Seine *Nomeny *Nontzen Saint-Dié Saint-Etienne *St-Etienne-de-Montluc *St-Gaudier Orange Orléans *Ormes (Les) *Poussier-le-Marché *Paimbœuf *Patacy Pau *Paulhaguet Périgueux Péronne *Perpignan *Pertuis *Pieux (Les) *Plouay Poitiers *Poix *Polligny *Pont-à-Mousson Pontoise *Pont-Saint-Esprit *Pont-Sainte-Maxence *Pomic *Port-Vendres *Pré-en-Pail Salon *Samatan *Sarcelles *Saugues	*Rambervillers *Raon-l'Étape Redon Reims Remiremont Remes Rôle (la) *Repons-sur-Matz *Retournac *Reuilly *Ricamarie (la) Riom Rive-de-Gier Roanne *Rochechouart *Roche-la-Molière *Roche-la-Molière *Rochelle (la) *Rocroi Rodez Romans Romilly-sur-Seine *Roquefort-sur-Soulzon *Roquemaurs Roubaix Rouen *Rumilly *St-Amand-les-Eaux *Saint-Ambroix *St-Antonin Saint-Brieuc Saint-Chamond *St-Claude *St-Didier-en-Velay Saint-Dié Saint-Etienne *St-Etienne-de-Montluc *Saint-Gaudier *St-Genies *St-Germain-en-Laye *St-Hippolyte-du-Fort Saint-Jean-l'Angély *St-Julien-en-Genevois *Saint-Junien *Saint-Just-sur-Loire Saint-Lô Saint-Malo Saint-Marcellin Saint-Maximilien Saint-Omer *St-Pierre-des-Nids *Saint-Pierre-d'Oléron Saint-Quentin *St-Rambert-sur-Loire *St-Rémy-de-Provence *St-Romain-de-Colbosc *Saint-Sauveur *St-Savin-s-Gartempe *Saint-Sever-s-l'Adour *St-Vallier *Sallanches Salon *Samatan *Sarcelles *Saugues	*Saulieu Saumur *Scionzier Sedan *Sées Segré Semur Sens Sète *Seurre Sillé-le-Guillaume Soissons *Solliès-Pont *Sourdeval-la-Barre *Soustons *Souterraine (la) *Strasbourg *Sury-la-Comtal *Suze (la) *Talaudière (la) Tarbes *Tardets *Tartas *Taverny *Tessy-sur-Vire *Thouarcé *Toucy Toulon Toulouse Tourcoing Tours *Trappes Tremblade (la) Trouville Troyes *Vaas *Valson *Val-André-Pié-enf Valence Valence-d'Agén Valenciennes Vannes *Vareannes-sur-Allier *Vermenton Vernon *Vernoux Versailles *Vésinet (le) Vichy *Vic-sur-Cère Vienne Vierzon *Vigan (le) *Vihiers *Villaines-la-Juhel Villeneuve-la-Comtal *Villefort Villeneuve-s-Saône Villeneuve-sur-Lot *Villiers-Bocage Vire Vitry Voiron *Voreppe *Voves
--	---	--	--	---	---	--

AGENCES A L'ETRANGER ET DANS LES COLONIES ET PAYS DE PROTECTORAT :

LONDRES LIVERPOOL	BRUXELLES MONTE-CARLO	ALEXANDRIE LE CAIRE PORT-SAÏD *ISMAILIA	BOMBAY MELBOURNE SYDNEY	TANANARIVE — DIEGO-SUAREZ TAMATAVE — MAJUNGA MANANJARY — FIANARANTSOA TULEAR — MORONDAVA	TUNIS BIZERTE SOUSSE — SFAX
----------------------	--------------------------	--	-------------------------------	---	-----------------------------------

REPRÉSENTANTS } Aux États-Unis : M. N... 31, Nassau Street, NEW-YORK.
En Argentine : M. A. BECQUEREL, Reconquista 165, BUENOS-AIRES.

(*) Agences fonctionnant périodiquement.

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — C.O.L. 31.3657. — 2884-4-45.
